

**Service Public
Fédéral
FINANCES**

**DOCUMENTATION PATRIMONIALE
SECURITE JURIDIQUE**

**Bureau de l'enregistrement
SCHAERBEEK II**

adresse de correspondance:
Bureau d'enregistrement de SCHAERBEEK II
Rue de la Régence 54, 1000 Bruxelles

Aux ayants droit de
monsieur Giacomo Accardo
Grande rue au Bois 174
1030 Schaerbeek

vos courrier du	vos références	nos références	annexe(s)
		33120822917_NDD_JD	2

Déclaration de succession

Madame, Monsieur

J'ai appris que Giacomo Accardo, de son vivant époux de Antonietta Iannello, né à Villarosa (ITALIE) le 8 décembre 1933, domicilié à 1030 Schaerbeek, Grande rue au Bois 174., est décédé à Bruxelles le 15 décembre 2009.

En vue de la perception des droits de succession, une déclaration reprenant les biens que le défunt a délaissés doit être remplie par certains ou tous les ayants droit de cette succession. Des renseignements en ma possession, il ressort que vous êtes un ayant droit tenu au dépôt de cette déclaration. S'il y a plusieurs ayants droit tenus au dépôt, une seule déclaration signée par tous peut suffire.

Les tarifs d'imposition applicables diffèrent selon les Régions^(*). Après examen, il s'avère que la déclaration doit être déposée dans mon bureau. Toutefois, si vous estimatez que la déclaration doit être déposée dans un autre bureau, veuillez le faire savoir.

Le délai légal de dépôt de la déclaration expire le 17 mai 2010. En cas de dépôt après ce délai, une amende sera due.

Vous trouverez des renseignements complémentaires pour rédiger la déclaration de succession dans la brochure ci-jointe ou sur le site internet <http://www.fiscus.fgov.be>, sous la rubrique 'questions fréquemment posées (FAQ)'. Vous pouvez joindre la personne de contact mentionnée ci-dessous, par téléphone, les jours ouvrables. Par ailleurs, si vous souhaitez obtenir un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture du bureau, veuillez préalablement prendre contact par téléphone.

Vous pouvez obtenir un formulaire de déclaration dans tous les bureaux de l'enregistrement ou sur internet : <http://minfin.fgov.be/portail1/fr/cadrefr.htm> (*).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Charles DELIERE
Assistant administratif

(*) : L'attention particulière est attirée sur l'existence d'un tarif favorable applicable sous conditions spécifiques pour l'habitation (résidence principale) du défunt recueillie par un héritier en ligne directe, par le conjoint ou par le co-habitant légal du défunt (v. annexe).

(*) Formulaires / Finform / choisissez comme administration : ACED Enregistrement et domaines / choisissez comme thème : Droits de succession / cliquez sur le bouton 'RECHERCHER'.

e 185 A

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

Bureau de l'enregistrement SCHAERBEEK II

n° de compte : 679-2003567-32

IBAN : BE90 6792 0035 6732 (BIC = PCHQBEBB)

Tel : 0257/745.10 - fax : 0257/964.05 - 02/510.96.61

E-mail : bur.enr.schaerbeek2@minfin.fed.be

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 H. à 12 H. ou sur rendez-vous

Fermé les jours fériés légaux



Jean-Charles DELIERE

Assistant administratif

Tel : 0257/61.402

E-mail : jeancharles.deliere@minfin.fed.be



Service Public
Fédéral
FINANCES

Bruxelles, le 28 juin 2010

DOCUMENTATION PATRIMONIALE
SECURITE JURIDIQUE

Bureau de l'enregistrement
SCHAERBEEK II

adresse de correspondance:
Bureau de l'enregistrement de SCHAERBEEK II
Rue de la Régence 54, 1000 Bruxelles

Monsieur Jean-François Poelman
Notaire
Avenue Emile Max 165
1030 Schaerbeek

vos courrier du	vos références	nos références	annexe(s)
		469/33120822917/796846/FB	0

Succession de Giacomo Accardo - n° alias : 469/2010/0343/A

Monsieur le Notaire

Veuillez trouver ci-dessous; un aperçu des sommes qui sont dues sur la déclaration de succession susvisée.

1) DROITS	Total dû pour cette succession déjà perçu sur les déclarations antérieures déjà payés sur cette déclaration restent à payer pour cette déclaration	10.450,79 € 0,00 € 0,00 € ----- 10.450,79 €
2) AMENDES	a) amendes proportionnelles réduites en vertu de l'article 141 du Code des droits de succession, conformément à l'arrêté royal du 31 mars 1936 portant règlement général des droits de succession et au barème y annexé b) amende de dépôt tardif	0,00 € 10,00 € 0,00 €
3) INTÉRÊTS (1)		TOTAL : 10.460,79 €

Veuillez verser ou virer ce montant pour le 19/07/2010 au plus tard, au compte courant postal de mon bureau. N'oubliez pas de porter sur l'ordre de paiement la mention suivante:

S 469/2010/0343/A

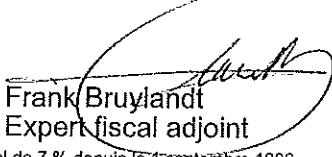
S'il s'agit d'un paiement partiel de la somme totale, il est important d'indiquer pour quel héritier ou légataire le paiement est effectué. A défaut de cette mention, le montant payé sera attribué à l'ensemble des sommes dues de la succession.

Dans le cas où le paiement des sommes dues ne serait pas obtenu à l'amiable, j'attire votre attention sur l'article 11 de l'arrêté royal précité.

Cet article est libellé comme suit : «Lorsque les droits, amendes et accessoires sont recouvrés par voie de contrainte, l'amende réduite est majorée de 50% sans que le montant à réclamer puisse être inférieur à 10 % des droits dus. La majoration n'est toutefois pas applicable lorsque le juge réduit la prétention de l'Etat ou lorsque l'argumentation du contribuable repose uniquement sur une question de droit».

Je reste à votre disposition pour vous donner toutes les explications que vous jugeriez utiles.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire, l'expression de ma considération distinguée.


Frank Bruylandt
Expert fiscal adjoint

(1) Intérêt légal de 7 % depuis le 1er septembre 1996

Des informations complémentaires concernant ce courrier peuvent être obtenues auprès de :

Bureau de l'enregistrement SCHAERBEEK II
n° de compte : 679-2003567-32
IBAN : BE90 6792 0035 6732 (BIC = PCHQBEBB)
Tel : 0257/745.10 - fax : 0257/964.05
E-mail : bur.enr.schaerbeek2@minfin.fed.be
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 H. à 12 H. ou sur rendez-vous
Fermé les jours fériés légaux



Frank Bruylandt
Expert fiscal adjoint
Tel : 0257/57.671
E-mail : frank.bruylandt@minfin.fed.be



Extrait d'un acte de décès

Décès 2009/2732

Nom, prénoms : Accardo, Giacomo
Domicile : Schaerbeek, Grande rue au Bois, 174
Lieu de décès : Bruxelles, rue Haute, 32
Date de décès : le quinze décembre deux mille neuf
Lieu de naissance : Villarosa (Italie)
Date de naissance : le huit décembre mil neuf cent trente-trois
Etat civil : époux de Antonietta Iannello

Pour extrait conforme, délivré pour affaires administratives à Bruxelles le 17 décembre 2009.

Sceau de la commune



Pour l'Officier de l'Etat civil,
l'Agent délégué (Art.45 C.C.),

